

Lettre ouverte aux parlementaires et aux médias, pour que les psychologues et les usagers cessent d'être maltraités

**URGENT !
À DIFFUSER TRÈS RAPIDEMENT ET LARGEMENT À VOS CONTACTS MAILS
PSYCHOLOGUES !
Manifestation mails les 27 et 28 octobre**

Le Ministère n'entend pas les objections et les demandes de la profession. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) intégrera ses propositions inacceptables et inadéquates concernant la prise en charge des consultations réalisées par des psychologues. Les conditions imposées, contre l'avis de l'ensemble de la profession, sont maltraitantes pour les psychologues et pour les usagers.

Mais tout n'est pas joué ! Il est urgent d'alerter massivement les parlementaires, représentant les citoyens, car ils sont nos voix – psychologues et usagers – : ils vont maintenant pouvoir, notamment au Sénat et dans le cadre des navettes parlementaires, soumettre des amendements pour suspendre ou modifier cette loi honteuse. Certains nous soutiennent déjà mais il faut les aider et faire grossir leurs rangs. Il est aussi urgent d'alerter les médias, représentant l'opinion publique, car seul le discours du Gouvernement est actuellement audible et dissimule les aberrations qu'il contient. Nous devons inverser le rapport de force avec le Gouvernement !

Si vous êtes d'accord avec le contenu de la lettre ouverte ci-dessous, vous pouvez la copier, la signer (en indiquant bien tous vos titres), et l'envoyer à l'ensemble des sénateurs et des députés (vous êtes concernés même si vous n'êtes pas en libéral, car vous pourriez l'être un jour !... et de toutes façons c'est l'ensemble de la profession qui est maltraitée). Les listes d'adresses mails sont dans le fichier « **Listing** » joint. L'autre fichier intitulé « **Méthodo d'envoi** » explique la manière (la plus simple et la plus efficace) de procéder. **Consultez-le dès à présent et prioritairement.**

Le but est de signifier aux destinataires que les psychologues de terrain, dans leur immense majorité, ne participeront pas au dispositif, si les conditions inadmissibles de sa mise en œuvre ne sont pas modifiées. En l'état, le boycott sera la seule réponse possible. Et ce sera un échec pour ce gouvernement.

La conviction des sénateurs, des députés, des médias, dépendra du nombre de courriers reçus (les médias seront contactés ultérieurement et différemment). Soyons nombreux à envoyer cette lettre ouverte, afin que cesse la maltraitance des psychologues et des usagers !

Albert Ciccone
Psychologue clinicien
Professeur de psychopathologie et psychologie clinique à l'Université Lyon 2

[Télécharger la lettre modèle](#)